



syndex

L'EXPERTISE ENGAGÉE

Déménagement, réaménagement

**VOTRE DIRECTION
VOUS PARLE
PEINTURE ?
RÉPONDEZ-LUI
CONDITIONS
DE TRAVAIL !**



Avec Syndex, trois façons de vous impliquer dans un projet de déménagement

EXPERTISE PONCTUELLE DÉMÉNAGEMENT/RÉAMÉNAGEMENT

Pour identifier les risques du projet pour les salariés et proposer des améliorations.

>> **Choix du site** : impact de la localisation sur les temps de trajet des salarié·e·s, performance environnementale du bâtiment, coût de son exploitation.

>> **Choix des aménagements** : ergonomie des espaces de travail et des équipements, adéquation au travail réel.

>> **Chiffrage du projet** : modèle économique du projet (coûts, économies éventuelles, risques, etc).

FORMATION IDENTIFIER LES ENJEUX D'UN DÉMÉNAGEMENT

1 jour pour aborder les normes en matière d'aménagement, les méthodes et outils à mobiliser dans le cadre d'une consultation sur un projet de déménagement.

EXPERTISES EN VUE DES CONSULTATIONS RÉCURRENTES

Situation économique et financière : bilan du projet.

Politique sociale : adaptation des mesures de prévention des risques et du DUERP.



Les atouts de Syndex

> **Savoir-faire** : vous êtes accompagnés par une équipe spécialisée (ergonomes, analystes du travail, architectes).

> **Pluridisciplinarité** : expert pour les CSE, Syndex est habilité SSCT et certifié Qualiopi pour ses formations.

> **Confidentialité** : nos experts analysent les bases de données du personnel dans le respect des règles de confidentialité et du RGPD.



> contact@syndex.fr
01 44 79 13 00
www.syndex.fr

